

**DEPARTEMENT  
DU GARD**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**ARRONDISSEMENT  
D'ALES**

**SEANCE DU 12 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois d'avril à neuf heures, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal au sein de l'hôtel de ville, boulevard du Portalet 30500 Saint-Ambroix, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre DE FARIA, dûment convoqués le six avril deux mille vingt-trois.

**Etaient présents :** Jean-Pierre DE FARIA, Fabrice CHANEL, Frédérique CAZALET, Marc MATHIEU, Claudine BENOIT, Bernard BONNEFOY, Pierre BOFFI, Angela LAVIE, Bruno GIBERT, Catherine CARLIER, Valérie SAINSON, Nathalie LAGRANGE, Céline GROSY, Daniel PIALET, Sylvette MILLET, Brice BRUNEL

**Excusés :** Christelle ROUSSEL a donné procuration à Marc MATHIEU, David MACQ a donné procuration à Daniel PIALET, Philippe MONDEME a donné procuration à Fabrice CHANEL, Patrice DURIF a donné procuration à Catherine CARLIER

**Absents :** Christelle JOVOVIC, Paul PERCETTI, Roseline AGGOUN

**Secrétaire de séance :** Angela LAVIE

Date de convocation des élus : 06 avril 2023

Date d'affichage de la convocation à la porte de la mairie : 06 avril 2023

Membres présents lors du conseil : 16

Membres absents : 3

Nombre de votants : 20

**DELIBERATION 2023-39. JEUNESSE - ALSH - SIGNATURE CONVENTION  
D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT D'ACTION SOCIALE (COF) – CAF**

Rapporteur : Madame Frédérique CAZALET

Les conventions COF arrivant à leur terme cette année 2023, il convient de les renouveler pour les Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de la commune qu'ils soient périscolaires ou extrascolaires.

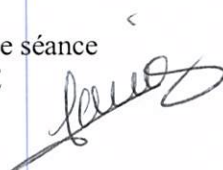
Vu l'avis des commissions Finances, Urbanisme, Affaires Scolaires, Associations-Sports-Fêtes et Cérémonies, Développement Economique, réunies le 5 avril 2023 ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**AUTORISE** le Maire ou l'adjoint délégué en la matière à la signature de ces conventions, sachant que dorénavant elles seront signées électroniquement

**DIT** que les crédits sont ouverts au budget communal au compte 7478222.

Le Secrétaire de séance  
Angéla LAVIE



Le Maire  
Jean-Pierre DE FARIA



Certifié exécutoire, compte tenu :  
de la transmission en Préfecture le : 13 AVR. 2023  
et l'affichage le : 13 AVR. 2023